RENNES SAINT JACQUES

(Protégés pour / Protected for CAT. A, B, C, D)

DEPARTS CONVENTIONNELS OMNIDIRECTIONNELS

MULTIDIRECTIONAL DEPARTURES

1 - RWY 10

DEPARTS OMNIDIRECTIONNELS

Utilisables uniquement sur autorisation particulière.

Monter dans l'axe jusqu'à 1000 (876), puis route directe en montée jusqu'à l'altitude de sécurité en route. Pour les départs vers le nord, ne pas tourner avant 6.4 NM REN (ou 5.6 NM DME RS).

2 - RWY 28

DEPARTS OMNIDIRECTIONNELS

Utilisables uniquement sur autorisation particulière.

Monter dans l'axe à 4.5% (1) jusqu'à 2.5 NM REN, puis route directe en montée jusqu'à l'altitude de sécurité en route.

(1) Pente obstacle engendrée par les lignes haute-tension situées dans l'axe à 2.6 NM de la DER.

PANNE DE RADIOCOMMUNICATION

Afficher code 7600.

- En VMC : faire demi-tour pour atterrir sur l'aérodrome
- En IMC: poursuivre le vol jusqu'aux limites de la TMA, en respectant la trajectoire de départ, au dernier FL assigné ou, si celui-ci n'est pas compatible avec les obstacles, au premier FL de sécurité et ensuite appliquer les éléments du PLN en vigueur.

1 - RWY 10

MULTIDIRECTIONAL DEPARTURES

Can be used only after obtaining special clearance.

Climb RWY heading up to 1000 (876), then direct route climbing to the en route safety altitude. Northern outbound traffic, do not turn before 6.4 NM REN (or 5.6 NM DME RS).

2 - RWY 28

MULTIDIRECTIONAL DEPARTURES

Can be used only after obtaining special clearance.

Climb RWY heading gradient 4.5% (1) till 2.5 NM REN, then direct route climbing up to the en-route safety altitude.

(1) Obstacle slope due to high voltage line 2.6 NM ahead DER.

RADIOCOMMUNICATION FAILURE

Squawk code 7600.

- In VMC: turn back and land on the AD.
- In IMC: keep on flying until the TMA limits, complying with the outgoing track, at the last FL assigned, or, if this one is not compatible with obstructions, at the first safety level, then comply with the flight plan in force.

AMDT 04/17 © SIA